

<https://ricochets.cc/Le-Grand-Bal.html>



Le Grand Bal

- Les Articles -



Date de mise en ligne : mercredi 16 janvier 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

LE GRAND BAL

Mes yeux accaparés par les images de la grande déferlante de violences subies depuis 9 semaines n'ont de cesse de papillonner d'articles en vidéos, glanant ici sur les réseaux sociaux, là sur les sites de tel ou tel médias indépendant ou non (pour toujours avoir un oeil sur « ce qu'ils en disent »), et **dans mon fort intérieur, avec tout ce que j'en vois, je suis choquée.**

Mon corps, lui, bivouaque d'un rond point à un tribunal, d'une fête de soutien aux inculpé.e.s du mouvement social à une assemblée populaire. **J'ai rarement vu de si près l'entourloupe de ce que je nomme ici « le grand bal ».**
Celui qui rassemble main dans la main état, justice, police et médias sans distinction.

Leur lutte est sans fin, ils ont largement les moyens de la financer. Mais la nôtre n'est pas prêt de s'arrêter. Ces élites ont pris possession sans demander d'UNE manière de faire, d'UNE manière de voir qu'ils.elles nous ont imposé. Exprimer notre mécontentement, c'est se faire tabasser, tirer dessus et mettre en prison. Et c'est bien de là que naît la violence, qu'ils ne nous fassent pas croire autre chose. Cette mascarade dure depuis trop longtemps déjà dans l'ombre, mais même révélée au grand jour, « ILS » continuent de bien se frotter les mains dans notre dos avec un petit sourire aux lèvres pour enrubanner le tout.

Stop.

Un trop grand nombre d'exemples me viennent à l'esprit pour savoir par lequel commencer. En un temps très réduit, la machine infernale de l'état propulse la colère d'un peuple resté trop longtemps silencieux.

Depuis le 17 novembre, nos yeux et nos oreilles sont assésés de ces images de violences. Rappelons tout de même que ces violences, et je parle bien de celles infligées par les forces de l'ordre, bras armé de l'état, ne sont réellement montrées au journal de 20h que depuis quelques jours. Jusqu'ici, ce sont les manifestant.e.s qui sont violents, ce sont les manifestant.e.s qui pillent et tabassent (des vitrines), ce sont les manifestant.e.s qui jettent des pavés (et des mottes de terre), ce sont les manifestant.e.s qui insultent. Aïe. A en croire les médias de masse, tous ces « bouffeurs de flics » devraient croupir en prison. Et les « bouffeurs de manifestants » ? Car nous avons rarement vu passer AUTANT d'images de passage à tabac sans raison d'hommes et de femmes au sol, de photos et de vidéos d'hommes et de femmes ensanglanté.e.s, de témoignages de prises d'otages suivi de lynchage dans des arrières cours de restaurant, de ces récits qu'ils tentent de nous faire passer pour de la fiction puisqu'hier encore, Castaner affirmait qu'il ne connaissait « aucun policier, aucun gendarme, qui ait attaqué des gilets jaunes ». Pourtant les images ne trompent pas. Nous croirait il aveugles ? Les tirs de LBD40 en ont éborgnés plus d'un, certes, mais là, c'est vraiment nous prendre pour des clowns !

Depuis le 22 novembre 2018, une circulaire fait rage. Sous couvert de l'éternel « ordre public » (sic), le mouvement des Gilets jaunes semble faire transpirer les mandataires de l'état qui formulent ardemment tout un tas de processus à appliquer mettant en joue des droits fondamentaux comme celui de « participer à une manifestation ». C'est ce qui a été sévèrement prononcé à Valence le 26 décembre dernier lors du procès de Tom, Maria, Stéphane et Dylan, qui ont chacun écopé, en plus de leurs peines de prison (de 9 à 18 mois dont 6 mois avec sursis), de 3 ans d'interdiction de manifester. Rappelons que ce sont les préfets qui décident de l'application de cette circulaire sur le territoire. Qu'ils ont tout pouvoir sur les forces de l'ordre, et que donc, Mr Spitz peut directement être mis en cause dans la mesure appliquée aux quatre, mais aussi dans l'accusation même qui leur faite. En effet, si le directeur départemental de la police, Noël Fayet, était présent ce samedi 8 décembre, dans l'ombre puisqu'à plus de 300 m des faits principaux et sans brassard (re-sic), c'est certainement qu'il avait des ordres directement énoncés par Éric, son chef à lui. Aïe.

Il y'a ces 4, là. Il y a tous les autres.

Dans ce lot d'ignominies (je ne trouve pas d'autre mot), l'état mandate et paye cette police. Cette police justicière, qui oeuvrait déjà à grand coup de tonfa dans les cités, est la seule police en Europe à qui ils donnent des armes de guerre pour faire taire ceux.celles qui se feront ensuite enfermer pour avoir protégé leur visage ou être sortit dans la rue vêtu.e.s d'un gilet jaune. Et ceci est encore nié par les sbires de l'état. Plus de 220 personnes incarcérées côté gilets jaunes. Et en face ? Une promotion à la légion d'honneur, des primes de fin de mois, et de plus en plus d'armes. Merci. Et bonne année.

La justice maintenant. En 2016, les comparutions immédiates battaient leur plein. En 2017, ils durcissent la détention en appliquant plus régulièrement la préventive. Ce que nous voyons aujourd'hui fait monter encore d'un cran les risques : prison ferme. Et dans les tribunaux ? Des mascarades à peine voilées. Sur les 4 derniers procès auxquels j'ai assisté de près ou de loin (Valence, Le Pouzin et 2 à Gap), là un juge termine la phrase du procureur, ici, une autre juge est assurément la voix du procureur (si bien que dans l'audience, plusieurs se demandent qui est qui) (re-re-sic), sans compter plusieurs faux témoignages des flics présents (physiquement ou par procès verbal), intouchables, eux.

Lors du procès du 26 décembre, la déshumanisation est telle que la preuve phare du procès, la captation vidéo de la séquence de 24 secondes, est décortiquée devant chaque prévenu.e passant à la barre sans laisser la moindre place aux témoignages que chacun.e se remémore de la scène. La caméra n'étant qu'un point de vue, il est impossible en ayant vécu ces 24 secondes de se rendre compte de tout ce qu'il s'y passe, la focale de la caméra étant bien plus large que celle de l'être humain, un enfant sait cela. Pourtant, aucun doute, Stéphane aurait dû voir l'arme que l'un des flics tenait à la main, et Maria donnait bien un coup de pied à l'autre au sol. Et même après un contre témoignage du premier des flics affirmant que dans la confusion, il aurait vu un coup de pied mais qu'en y réfléchissant, il n'y a pas eu de coup de pied, hop, personne ne tilte !

Pour mâdaaame la juge ces quatre représentent bien une partie de cette « foule haineuse voulant bouffer du flic ». Pour l'exemple certainement. Point.

Et l'audience restera bien assise sur les bancs froids du tribunal, sans broncher.

C'est dans ces moments là que nous nous sentons impuissant.e.s. Puisque bien entendu, nous sommes entouré.e.s de flics en uniforme ET en civil qui nous scrutent. Puisque nous nous sommes fait fouillé.e.s à deux reprises avant d'entrer dans la salle. Puisqu'après 3h30 d'audience nous croyons naïvement que cette justice à pris le temps d'écouter les faits dans les bouches de chaque personne appelée à la barre.

Que nenni. 15 minutes de délibéré pour appliquer quasiment à la lettre le réquisitoire du procureur. Et même à l'annonce des peines injustement infligées, la salle continue de rester muette.

Que nous puissions faire valoir notre voix dans un tribunal plutôt que de rester assis.e.s sagement à regarder le spectacle désolant d'une justice impitoyable jouant dans la même cour que les procureurs, les flics, et les dirigeants devrait être de mise dans TOUS les procès. Imposons à notre tour NOTRE place. Assistons aux audiences, et exprimons nous lorsque la situation est inconcevable. Les faux témoignages des flics sont monnaie courante dans les tribunaux. C'est à coup de peines de prison ferme qu'ils souhaitent nous asseoir. Alors arrêtons de participer à cette basse cour en restant muet.te.s, lorsqu'ils.elles s'octroient tout pouvoir de prononcer des peines exemplaires.

Même une amende doit être intolérable si elle est injustifiée, ne laissons rien passer !

Et n'ayons pas peur d'être condamné.e.s, qu'ils tentent de tou.te.s nous enfermer, qu'à cela ne tienne, nous serons plus nombreux.ses à dénoncer l'abomination de la taule, pour toutes celles et ceux qui sont enfermés.e.s injustement dans des conditions inhumaines depuis trop longtemps.

Enfin, Manu, je ne suis pas ta « compatriote » comme tu continues à nous appeler, tu nous as bien fait comprendre que nous ne jouons pas dans la même cour. Continuer d'oser prononcer que « l'éducation, la santé, la sécurité, la justice sont accessibles à tous indépendamment de la situation et de la fortune » lorsque l'on voit tomber un à un les membres du ministère pour détournement de bien public sans jamais qu'ils passent par la case détention alors que tu enfermes sans vergogne ceux qui n'ont déjà pas grand chose pour vivre, que la France est « de toutes les nations la plus fraternelle » lorsque toi et tes prédécesseurs envoyez des brigades à tout va pour déloger les plus démunis et fracasser ceux qui l'ouvrent, que « chacun est protégé dans ses droits et sa liberté d'opinion » quand des mères de familles se font gazer pour être descendues dans la rue, et il y en a bien d'autres qui font frissonner de tes mensonges dans cette lettre qui finira dans la cheminée de la plupart des français.e.s., c'est pire que la honte. Cette société dont tu parles, celle « dans laquelle pour réussir, on ne devrait pas avoir besoin de relations ou de fortune, mais d'effort et de travail » est bien le contraire de celle que tu défends d'arrache pied (d'arrache main devrais-je dire au vu du nombre de mains volées par tes grenades). Ta société, celle du mensonge, n'est pas celle dans laquelle vivent 90% des habitant.e.s d'ici, mais cet ici, tu n'en vois jamais la couleur, tu t'en contrefiches. Et dès lors que le bas peuple tenterait de t'approcher lors de tes sorties, il est plus facile de le gazer et de le matraquer AVANT qu'il ne s'exprime, au moins les journaux télévisés auront de belle images (voir l'acte du jour à Bourgtheroulde)

Et tu n'es pas le premier dans les hautes sphères à t'en laver les mains. Sauf que cette fois-ci, la pommade est périmée.

Depuis longtemps, je fabulais intérieurement en imaginant le jour où l'étincelle permettrait de révéler leur mépris, le jour où nous arrêterons d'être des moutons ayant trop peur du grand méchant loup. Le 17 novembre, ce jour est arrivé.

Que ceux et celles qui n'ont pas encore enfilé leur gilet jaune le fasse sans peur, avec joie, et détermination.

Que ceux et celles qui ont encore des doutes sur leur légitimité à l'enfiler se questionnent sur leur posture.

Que ceux et celles qui lisent les journaux bien assis sur leur chaise en regardant la rue s'échauffer ne viennent pas faire la morale à ceux qui crèvent de froid sur les rond points. Les gilets sont sans manches, mais ce n'est pas l'habit qui réchauffe, plutôt le café que l'on partage avec celui ou celle d'à côté, celui ou celle qu'on ne connaît pas encore.

Que ceux et celles qui croient encore que la révolution, c'est à côté, préparez vous à ce que demain soit encore plus bouillant.

Finit la démocratie, finit l'oligarchie, nous ne pouvons pas laisser place à cette dictature de classe, ni ici, ni ailleurs.

Puisque le Grand Bal a commencé depuis longtemps et que nous n'avons pas reçu de carton d'invitation, continuons à nous inviter partout, et dansons. Osons enfiler nos gilets jaunes tous les jours et dansons sur les cendres du vieux monde.

Post-scriptum :

sans oublier d'écouter [CA](#)